

## L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

*Créée en 1794, l'École normale supérieure, membre de l'Université PSL, est un établissement d'enseignement supérieur et de recherche qui recrute sur concours les étudiantes et étudiants les plus talentueux en France et à l'étranger. Établissement d'élite, dont l'activité recouvre l'essentiel des disciplines scientifiques et littéraires, l'ENS-PSL jouit d'un grand prestige international par la qualité de ses étudiantes et étudiants, mais aussi par la réputation de ses centres de recherche dont 30 unités mixtes de recherche.*

*Située au cœur de Paris et classée parmi les 50 premières universités mondiales, l'ENS-PSL fait dialoguer tous les domaines du savoir, de l'innovation et de la création en formant au plus près de la recherche des chercheuses et chercheurs, ingénieures et ingénieurs, artistes, entrepreneuses et entrepreneurs, ou des dirigeantes et dirigeants conscients de leur responsabilité sociale, individuelle et collective.*

*L'ENS-PSL mène une politique dynamique en matière de qualité de vie au travail et d'égalité professionnelle, offrant ainsi un cadre de travail enrichissant et propice au développement et à l'épanouissement professionnel.*

*L'ENS-PSL est un établissement handi-accueillant, attaché à la mixité et à la diversité.*

### Recrutement ATER 2026

<b>Nature de l'emploi : ATER temps à plein</b> <b>Poste n° : LILA_04</b>	<b>Sections CNU : 10</b>
<p><b>Profil : Littérature générale et comparée</b></p> <p>Pour le département Littératures et langage de l'ENS-PSL, nous recrutons un-e ATER spécialiste de littérature générale et comparée susceptible de participer aux enseignements de master adossés à la recherche, ainsi qu'à la préparation du concours de l'agrégation externe de Lettres modernes.</p> <p>Ses recherches, impérativement situées dans le domaine de la Littératures comparée, devront être susceptibles de s'intégrer à l'une des unités de recherche rattachées au département (UMR République des savoirs, ITEM, Lattice).</p> <p>Les candidat-es sont titulaires d'un doctorat de Littérature comparée ou s'engagent à soutenir leur thèse dans cette discipline avant la fin de l'année académique.</p> <p>Il sera fortement souhaité que les candidat-es soient titulaires d'une agrégation de Lettres modernes, de Lettres classiques ou de langue étrangère.</p>	
<p><b>Service prévisionnel :</b></p> <p>Les enseignements se déroulent sur deux semestres de 12 semaines auxquels s'ajoutent des séances de préparation aux concours de l'enseignement du second degré pouvant avoir lieu jusqu'à la fin du mois de juin. Tous les enseignements se font impérativement et sauf circonstances de force majeure en présentiel.</p> <p>Le service de la personne recrutée sera composé (entre autres et à concurrence de 192 h TD annuelles) de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- cours de formation à l'étude de la littérature comparée de niveau L3</li> <li>- séminaires de niveau master</li> <li>- cours de préparation aux épreuves écrite et orale de littérature comparée pour agrégatifs de lettres modernes, sur l'une des deux questions au programme</li> <li>- colles de préparation à l'oral de l'agrégation</li> </ul>	

**Département** : Littératures et langage

**Contact(s)** :

**deborah.levy-bertherat@ens.psl.eu**

**Dossier de candidature** :

Veillez consulter le site internet de l'Ecole pour le dossier-type

<https://www.ens.psl.eu/l-ens-recrute/recrutement-par-concours/attache-temporaire-d-enseignement-et-de-recherche>

Votre dossier de candidature devra être composé de documents correspondant à votre situation personnelle (telle que déclarée dans Galaxie) ainsi que des documents suivants communs à tous les candidats :

- Pièce d'identité,
- CV détaillé,
- Lettre de motivation (inclure les coordonnées de deux chercheurs pouvant être contactés),
- Résumé de la thèse (3 000 signes maximum),
- **Formulaire de candidature ENS daté et signé** :  
[http://www.ens.psl.eu/sites/default/files/formulaire\\_ater\\_ens.pdf](http://www.ens.psl.eu/sites/default/files/formulaire_ater_ens.pdf)

Les candidat-e-s qui n'ont pas encore soutenu leur thèse de doctorat fourniront une attestation de leur directeur-trice de thèse certifiant que la thèse pourra être soutenue dans un délai d'un an.

Aucune lettre de recommandation ne sera acceptée.